

<http://ahvplus-initiative.ch/wp/index.php/2016/07/12/seule-avsplus-peut-aider-a-combler-lenorme-deficit-de-rentes-des-femmes/?lang=fr>

## **Seule AVSplus peut aider à combler l'énorme déficit de rentes des femmes**

12 juillet 2016 |

*Communiqué de l'Alliance pour une AVS forte*

**L'étude publiée ce mardi par l'Office fédéral des assurances sociales et le Bureau fédéral de l'égalité a analysé systématiquement et en détails les différences de rentes en fonction du sexe. La différence de 20 000 francs par an entre les rentes des femmes et celles des hommes est frappante.**

Les rentes des hommes sont supérieures d'en moyenne 37%. C'est bien plus que ne le suggère le titre du rapport « Gender Pension Gap », il ne s'agit pas que d'un écart mais carrément d'un gouffre.

Cela signifie que les femmes à la retraite n'ont presque aucune marge de manœuvre. Il n'est donc pas étonnant que les retraitées dépendent deux fois plus des prestations complémentaires que les hommes pour pouvoir nouer les deux bouts. Cela malgré le fait que les femmes participent toujours plus au marché du travail. L'étude indique aussi que seules les rentes AVS atteignent presque le même niveau pour les femmes que pour les hommes. Et, alors que presque toutes les femmes perçoivent une rente AVS à la retraite, elles ne sont que la moitié à avoir un 2<sup>e</sup> pilier. A quoi s'ajoute que le niveau moyen de leurs rentes de la prévoyance professionnelle (2<sup>e</sup> pilier) est inférieur de 63% à celui des rentes des hommes.

Etant donné la situation, il est particulièrement choquant de proposer dans le projet « Prévoyance vieillesse 2020 » de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Il faudrait plutôt remédier au déficit de rentes qui frappe les femmes à la retraite.

D'éventuelles améliorations de la couverture du 2<sup>e</sup> pilier n'apportent pas grand-chose aux femmes. Elles ne prennent leur effet qu'après un long délai. Les femmes qui sont proches de la retraite ne peuvent plus combler les lacunes. Seule une amélioration des rentes AVS peut résoudre les problèmes. Car l'AVS est une aubaine pour les femmes. Toutes les femmes sont assurées à l'AVS, peu importe qu'elles travaillent à plein temps ou pas du tout. Pour les femmes mariées, le revenu du mari est pris en compte. L'AVS garantit aussi des bonifications pour les tâches éducatives non rémunérées. Ce qui a un effet positif sur leurs rentes AVS. Pendant la retraite, les femmes sont bien plus dépendantes de l'AVS que les hommes. Elles profitent donc particulièrement d'une amélioration de l'AVS, comme le demande l'initiative AVSplus. Qui sait calculer, renforce l'AVS ! C'est particulièrement valable pour les femmes, mais aussi pour 95% de la population.

### **Renseignements:**

Doris Bianchi, secrétaire dirigeante de l'USS, en charge de la politique sociale, 076 564 67 67

[Résultats de l'étude mandatée par l'OFAS](#)

[Interview avec Doris Bianchi \(USS\) sur le retard de rentes des femmes sur RTS](#)